

Conseil d'établissement

28 avril 2026

Procès-verbal

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys, tenue le 28 avril 2026, au salon du personnel, de 18 h 30 à 21 h.

Présences

Mme Marie-Claude Francoeur, parent

Mme Cynthia Paquet, parent

Mme Stéphanie Savard, parent

Mme Marie-Claude Gagnon-Hamel, représentante du personnel enseignant

Mme Hélène Dupré, représentante du personnel professionnel

Mme Catherine Émond, responsable du service de garde

M. Boris Perron, membre de la communauté

M. Sylvain Paquet, membre de la communauté

Mme Danièle Turgeon, directrice par intérim

Absences

Mme Isabel Cabana, représentante du personnel de soutien (démission)

Mme Karine Dessureault, représentante du personnel enseignant

Mme Mylène Desbiens, directrice

M. Azaria Chavannes, parent

Mme Arianne Gemme, parent

1. Mot de bienvenue

Mme Cynthia Paquet souhaite la bienvenue aux membres. Elle souligne la présence de M. Sylvain Paquet, coordonnateur au parascolaire du Patro Laval.

2. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Savard, secondé par M. Boris Perron. Il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 28 avril 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/031

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026 plus de six heures avant la tenue de la présente réunion, la directrice peut être dispensée d'en faire la lecture avant son adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Claude Francoeur, appuyée par Mme Hélène Dupré :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 janvier 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/032

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

Mme Isabel Cabana a quitté son poste de secrétaire d'école. Pour l'instant, aucun représentant des employés de soutien représente cette catégorie d'employé au conseil d'établissement, car personne n'en a manifesté l'intérêt.

6. Période de questions réservées au public

Il n'y a pas de public.

Points de décision

7. Demande d'approbation pour le CVE

Mme Danièle Turgeon fait la lecture d'une lettre de demande de la part des élèves du Conseil de Vie des Élèves.

CONSIDÉRANT, la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Savard, secondé par Mme Cynthia Paquet est résolu;

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/033

8. Sorties scolaires 2025-2026

Mme Danièle Turgeon présente 3 nouvelles sorties éducatives.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Boris Perron, appuyé par Mme Catherine Émond, il est résolu;

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/034

9. Assemblée générale des parents

Mme Danièle Turgeon présente la date de l'assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2026-2027, soit le 15 septembre à 19h15.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Émond, secondé par Mme Stéphanie Savard, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/035

10. Modification préscolaire – accueil 8 juin 2026

Mme Danièle Turgeon explique que les nouveaux élèves du préscolaire seront accueillis le 8 juin 2026. Elle demande donc à ce que les élèves actuels du préscolaire soient en journée pédagogique.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Claude Francoeur, secondé par M. Sylvain Paquet, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/036

11. Modification d'horaire pour la fête de fin d'année - préscolaire

Mme Danièle Turgeon présente la fête de fin d'année. Elle explique que pour que tous les élèves de l'école terminent en même temps, soit le 23 juin à 13h, les élèves du préscolaire doivent débiter à 8h45 le matin de cette journée.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Savard, secondé par Mme Hélène Dupré est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE 25-26/037

12. Mesure de solidarité indice IMSE (Marie-Claude Gagnon-Hamel)

Mme Marie-Claude Gagnon-Hamel explique que les indices IMSE des écoles ont été mis à jour à partir du recensement de 2021. Pour deux de nos écoles, l'indice de défavorisation est augmenté : Dominique-Savio et de la Grande-Hermine. Pour ce qui est de l'école Dominique-Savio, le changement d'indice amène une diminution notable de l'ensemble des mesures suivantes : un ratio diminué en milieu défavorisé, Agir autrement, aide alimentaire, argent en soutien école famille, etc.

Dans les 5 dernières années, un grand nombre d'immigrants est arrivé dans le quartier de l'école Dominique-Savio. Cette partie de la clientèle nécessite de grands besoins. Le syndicat réclame donc des mesures budgétaires transitoires pour cette école. Une lettre sera envoyée au CSS de la Capitale au nom du Conseil d'établissement, par Mme Stéphanie Savard.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Marie-Claude Gagnon-Hamel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Savard, secondé par Mme Marie-Claude Francoeur, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/038

13. Frais chargés aux parents 2026 -2027

Mme Danièle Turgeon présente les changements au document Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. Elle explique que dans la dernière année, le coût des photocopies a augmenté de 33% et celui des cahiers d'exercices d'environ 15%. C'est la raison qui explique l'augmentation de 19% des frais chargés aux parents. Par ailleurs, elle mentionne que la directrice aide déjà quelques familles qui ont de la difficulté à déboursier pour ces frais.

Les membres du CÉ seraient prêts à ce qu'on utilise une partie du budget du CÉ pour payer les frais scolaires de certaines familles dans le besoin. La directrice de l'école n'aura qu'à en faire un point lors des rencontres de la prochaine année scolaire.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Émond, secondé par Mme Cynthia Paquet, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/039

14. Modification – Info Marguerite 2026-2027

Mme Danièle Turgeon présente les modifications au document. La première modification est l'heure de fin des classes en après-midi. Les élèves termineront 10 minutes plus tôt puisque les mercredis Découvertes ne seront pas maintenus. Ensuite, un nouvel article de la Loi sur l'instruction publique doit maintenant apparaître dans les documents officiels concernant l'obligation d'avoir le visage à découvert.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Savard, secondé par Mme Hélène Dupré, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/040

15. Moyens de financement

Mme Marie-Claude Gagnon-Hamel présente la vente d'objets d'artisanat pour financer les activités des finissants. Cette vente aura lieu lors du marché aux puces.

Mme Danièle Turgeon demande à organiser un marché aux puces avec l'aide des parents bénévoles de l'Organisme de Participation des Parents. L'activité aurait lieu le samedi 6 juin, de 9h à 14h. Le coût des tables serait de 25\$. Des friandises seraient également en vente. Cette activité permettrait de financer la fête de fin d'année.

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Danièle Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Boris Perron, secondé par Mme Catherine Émond, est résolu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/041

Points d'information

16. Informations travaux – code de conduite jeux extérieurs

Mme Danièle Turgeon explique que, de façon générale, la surveillance de la cour d'école est réalisée en fonction d'interdits. Tout comme avec le code vestimentaire, les membres de l'équipe souhaitent changer l'approche afin de la rendre plus éducative. Un travail est présentement effectué afin de réduire les interdits pour favoriser une prise de risque sécuritaire de la part des enfants.

17. Informations budgétaires

Mme Danièle Turgeon explique que tout au long de l'année, beaucoup d'efforts de réduction ont été faits à l'école, sans toucher aux services aux élèves. Au service de garde, aucun surcroît ni remplacement n'a été effectué. Un déficit de 20 000\$ est prévu pour la fin de l'année financière. Pour la prochaine année scolaire, une coupure de 50 000\$ a été faite dans le budget. La directrice a réussi à garder l'entièreté des services actuels, toutefois, ceci a entraîné la coupure d'une demi-journée en orthophonie.

18. Mercredis Découvertes

Mme Danièle Turgeon annonce que les mercredis Découvertes ne seront pas reconduits l'année prochaine. Ils génèrent une trop grande charge de travail au niveau de la gestion des ressources humaines.

19. Service de garde

Mme Catherine Émond mentionne que ce sera la semaine des services de garde en milieu scolaire, du 11 au 15 mai. Des activités variées, originales et amusantes ont été organisées pour toute la semaine.

20. Correspondance et informations

20.1 de la direction : Mme Danièle Turgeon nomme qu'elle apprécie le fait de remplacer la directrice pour une période de 3 semaines.

20.2 des membres du conseil d'établissement : À la demande d'un parent, Mme Catherine Émond explique le projet de marché aux puces de la banque.

20.3 du comité de parents : Mme Stéphanie Savard n'a rien à communiquer aux membres du CÉ.

21. Autres sujets

Aucun sujet ajouté.

22. Levée de la séance

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Stéphanie Savard et Mme Catherine Émond QUE la séance ordinaire soit levée à 20h15.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
25-26/042

Mylène Desbiens, Directrice

Cynthia Paquet, présidente

Date

Date